



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Rapport Annuel 2015



PRESIDENCE EN EXERCICE

Cérémonie de passation du flambeau entre le Tchad et le Burundi

Notre vision

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.

Contenu

Message du Secrétariat Exécutif	4
La COMIFAC tournée vers de nouveaux défis sur le Climat.....	5
Nos réalisations en 2015: les priorités d'intervention de la COMIFAC.....	6
Partenariats : Nous disons merci à nos partenaires.....	28
Nos résultats financiers en 2015	31
Ressources humaines : Administration - L'équipe de la COMIFAC.....	34

La COMIFAC en bref...

Reconnaissant l'importance économique et écologique des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur eux, les chefs d'État de la sous-région se sont engagés en mars 1999 à Yaoundé, à travers la « Déclaration de Yaoundé », à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays pour soutenir les efforts de développement économique et social de leurs populations.

Cet engagement a été réaffirmé en février 2005 par la signature par les Chefs d'État du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). La COMIFAC est définie comme l'unique instance d'orientation, de décision, de suivi, de coordination et d'harmonisation des politiques et initiatives sous-régionales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale. Cette institution intergouvernementale qui regroupe dix États membres s'est vite positionnée sur l'échiquier international comme partenaire majeur de la gestion des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

Secrétariat exécutif

**Rue derrière Usine Bastos Tél: +237 222 21 35 11, Fax: +237 222 21 35 12
BP 20818 Yaoundé Cameroun, Email: comifac@comifac.org**

Message du Secrétaire Exécutif



2015 a été une année particulièrement difficile pour la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui traverse une situation conjoncturelle très difficile. Bien que l'institution ait pu enregistrer des résultats satisfaisants au cours de l'année écoulée, l'on ne peut ignorer la crise de trésorerie de financement sans précédent qu'elle traverse et qui menace son existence même. Cette situation grave de financement est imputée au non paiement des contributions de la plupart de ses pays membres, lesquelles contributions constituent pourtant l'essentiel des ressources permettant à l'institution de fonctionner.

En dépit de cette situation conjoncturelle, la COMIFAC a réussi tout de même à poursuivre ses missions, et ce, grâce aux appuis multiformes qu'apportent ses partenaires. C'est ainsi que l'on peut se féliciter du niveau de performance atteint par la COMIFAC qui a consenti des efforts lui ayant permis d'enregistrer des avancées significatives. En effet, un an après la validation du Plan de convergence 2 de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif a initié le processus visant à établir la situation de référence des indicateurs dudit Plan. Il s'agit d'une initiative novatrice pour la sous-région qui devra permettre d'apprécier les tendances évolutives jusqu'en 2025 des changements observés et des impacts générés en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

« En 2015, la COMIFAC a réussi en dépit de la situation conjoncturelle grave qu'elle traverse, à poursuivre ses missions, grâce aux appuis multiformes que lui apportent ses partenaires. »

En plus de ce chantier prioritaire, d'autres initiatives tout aussi importantes ont été engagées par le Secrétariat Exécutif en 2015. Outre les réunions de concertation menées en prélude aux rencontres internationales de négociations, l'institution a été très présente à la 21ème Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, de même qu'aux rencontres internationales majeures pour accompagner ses pays membres. Sur un autre registre, le Secrétariat Exécutif, en tant que organe d'exécution de la COMIFAC, s'est beaucoup investi dans son rôle de coordination des interventions dans le secteur forêts et environnement et veiller à leur alignement au Plan de convergence 2. A travers la quinzaine de projets et programmes qu'elle coordonne, la COMIFAC a permis aux pays de bénéficier des appuis des partenaires dans divers domaines.

La COMIFAC peut se réjouir des avancées enregistrées en 2015. Plusieurs partenariats ont été établis, ce qui confirme la crédibilité de l'institution auprès des partenaires au développement. Dans ce rapport, sont présentées les réalisations effectuées par la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions 2015 du Secrétariat Exécutif, et pour lequel le taux de réalisation de l'atteinte des résultats estimé à 66% est une illustration de la bonne performance enregistrée par la COMIFAC en 2015.

C'est également le lieu de reconnaître les nombreux efforts déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif, mais aussi par les Coordinations Nationales COMIFAC dans la réalisation de leurs missions et tâches respectives.

Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif, COMIFAC

LA COMIFAC

TOURNEE VERS DE NOUVEAUX DEFIS SUR LE CLIMAT

La France a accueilli et présidé la vingt-et-unième Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 21) tenue du 29 novembre au 12 décembre 2015 à Paris. Les pays d'Afrique Centrale avec l'accompagnement de la COMIFAC, ont pris part à cet important évènement qui a abouti à un Accord historique sur le Climat adopté par l'ensemble des parties présentes à la COP 21. Par leur présence active, les délégués de la sous-région ont pesé de leur poids pour que les sujets d'intérêt de l'Afrique Centrale soient pris en compte dans les décisions de la COP. L'Afrique centrale peut se féliciter des efforts déployés par les négociateurs de la sous-région, lesquels efforts très appréciés ont permis de soutenir la position africaine lors des négociations et de confirmer la réputation de la COMIFAC sur l'échiquier international.

Ce succès est à mettre à l'actif de la bonne préparation de la participation de la sous-région à cet évènement international marquée par plusieurs réunions préparatoires et des soumissions de vues ou positions adossées à la position africaine, permettant au continent africain de parler d'une même voix. Les négociateurs de la sous-région à travers ces positions ont soutenu le principe de la prise en compte des Bénéficiaires non liés au Carbone dans le cadre de la REDD+, les directives méthodologiques sur les approches non fondées sur le marché et les sauvegardes environnementales et sociales, qui ont du reste fait l'objet de trois décisions de la COP 21. Par cet Accord, de nouvelles perspectives pointent à l'horizon eu égard aux engagements pris par la communauté internationale en général et les pays de la sous-région en particulier. A cet effet, il revient en termes de défis de faire le décryptage des décisions prises dans le cadre de cet Accord et d'élaborer un plan d'actions sous-régional pour la mise en œuvre dudit Accord, ceci en veillant à la cohérence avec les orientations des Contributions Prévue Déterminées au niveau National (CPDN).

NOS PRIORITES D'INTERVENTION

1 Vulgarisation et opérationnalisation du Plan de convergence 2

Un an après la validation du Plan de convergence 2 révisé, la COMIFAC s'est attelée en 2015 à la vulgarisation et à l'opérationnalisation dudit Plan. C'est ainsi que ce document a fait l'objet d'une large diffusion lors des foires internationales et autres rencontres régionales et ce, à travers divers canaux de communication.



3 Concertation sous-régionale et renforcement des capacités des acteurs

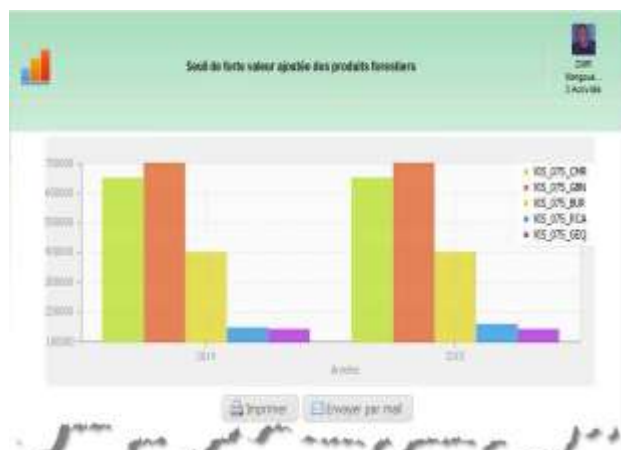
Comme il est de tradition, le Secrétariat Exécutif a mobilisé les points focaux nationaux des conventions internationales (Climat, Biodiversité) et autres experts (gouvernance forestière) à travers les groupes de travail thématiques. Ceux-ci se sont réunis pour préparer la participation des pays aux négociations internationales et suivre la mise en œuvre de ces conventions respectives au niveau national.



Photo de famille Groupe de travail Climat, mars 2015 Douala

2 Opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC

L'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC est rentrée dans sa phase finale avec la finalisation de la version 3 de la plate-forme électronique de suivi-évaluation du Plan de convergence, le lancement du processus pour l'établissement de la situation de référence des indicateurs du Plan de convergence et la mise en œuvre du manuel du suivi-évaluation de la COMIFAC.



4 Appui à l'OFAC et à la CEFDHAC

En 2015, Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a accompagné le processus d'opérationnalisation de l'OFAC par le lancement d'une étude visant l'élaboration du plan d'affaires. Aussi, des appuis ont-ils été apportés à la CEFDHAC et à ses réseaux pour la mise en œuvre de leurs activités.



Equipe nationale OFAC RDC en formation, novembre 2015

NOS PRIORITES D'INTERVENTION

5 Coordination de la mise en œuvre des programmes et projets

Le Secrétariat Exécutif a continué à assumer son rôle dans la coordination des interventions pour la mise en œuvre du Plan de convergence 2, et ce, à travers et la supervision d'une quinzaine de projets et programmes sous-régionaux assurée en 2015 (PACEBCo, PREREDD+, REDD-PAC, Projets GIZ, JICA, etc.).



7 Participation aux conférences internationales et rencontres régionales

L'année 2015 a aussi été marquée par la participation active de la COMIFAC aux conférences internationales majeures où les questions sur les forêts et l'environnement sont débattues. La présence très appréciée de l'institution à la COP 21 de Paris pour accompagner les pays de la sous-région en a été une illustration palpable qui a permis de renforcer la cohésion sous-régionale, et d'œuvrer pour la défense des positions communes concertées.

8 Organisation des réunions statutaires

Conformément au Traité de la COMIFAC, le Conseil des Ministres, organe de décision de l'institution a tenu sa huitième session ordinaire en janvier 2015 à Bujumbura, session marquée par le passage de témoin de la présidence en exercice du Tchad au Burundi.



6 Sensibilisation des pays pour le paiement de contributions le mécanisme de financement sécurisé

La COMIFAC assure son fonctionnement grâce aux contributions égalitaires des pays membres. L'institution a par ailleurs adopté un mécanisme de financement sécurisé dont l'opérationnalisation, indispensable pour la pérennité de la COMIFAC tarde à se mettre en place. Des missions de plaidoyer auprès des autorités des pays membres ont été menées à cet effet par le Secrétariat Exécutif.

Nos réalisations en 2015

La COMIFAC établit la situation de référence de son Plan de convergence

L'institution assure depuis 2013 l'opérationnalisation de son dispositif de suivi-évaluation. Ce processus s'est poursuivi en 2015. Il comprend trois composantes à savoir la plate-forme du suivi - évaluation du Plan de convergence (Plate-forme Suivi convergence), l'établissement de la situation de référence des indicateurs du Plan de convergence 2 et la mise en œuvre du Manuel de suivi-évaluation de la COMIFAC

Plate-forme Suivi convergence en ligne

La plate-forme de suivi évaluation du Plan de convergence et autres initiatives sous-régionales COMIFAC repose sur une base de données multifonctionnelle et accessible en ligne (www.convergence.comifac.org), capable de fournir aux acteurs de la sous-région (pays, organisations, partenaires) une vue d'ensemble des résultats et impacts de la mise en œuvre du Plan de Convergence aux niveaux régional et national.

Cet outil d'aide à la décision a vocation de fournir des informations qualitatives et chiffrées sur les réalisations du Plan de Convergence aux niveaux national et sous-régional qu'elle devra générer régulièrement. La restitution de la troisième et dernière version de ladite plate-forme s'est faite le 14 décembre 2015 au Secrétariat Exécutif.

S'informer et partager ses connaissances sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers



Etablissement de la situation de référence des indicateurs du Plan de convergence 2 avancé

Le Secrétariat Exécutif a lancé en août 2015, le processus pour l'établissement de la situation de référence des indicateurs de performance du Plan de convergence 2 de la COMIFAC. Il s'agit à travers un tel processus, de collecter les données de référence pour la mesure des indicateurs dudit Plan, en vue d'apprécier les tendances évolutives jusqu'en 2025 des changements observés et des impacts générés dans le cadre de ce Plan. Ce processus a concerné dans un premier temps six pays membres à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RDC et le Tchad. Il a démarré par le recrutement d'un panel de consultants, et s'est poursuivi par la tenue du 29 au 30 octobre 2015 à Douala d'un atelier d'imprégnation de la méthodologie de collecte desdites données auquel ont pris part lesdits consultants ainsi que les Coordinations Nationales COMIFAC chargés de superviser le processus au niveau national.

Il est prévu pour 2016, la tenue de l'atelier de restitution des données de base pour la situation de référence du Plan de convergence 2, ainsi que le lancement de la deuxième phase de collecte des données pour les quatre autres pays à savoir la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tome et Principe et la République Centrafricaine.



Les différents acteurs de la COMIFAC et le grand public sont mieux informés sur l'institution et sur les actions de la mise en œuvre du Plan de convergence

Comme dans les années précédentes, la COMIFAC a développé en 2015 une gamme d'outils et de supports de communication pour faire la promotion et rendre plus visibles ses réalisations effectuées.

Animation du portail web

A travers la publication des articles et leur mise en ligne, le Secrétariat Exécutif a assuré l'actualisation du portail web accessible via l'adresse <http://comifac.org>, ainsi que l'animation de la page Facebook COMIFAC.

Il convient de rappeler que le portail web de la COMIFAC a l'avantage qu'il facilite les échanges entre la COMIFAC et les différents acteurs concernés par la mise en œuvre du Plan de Convergence, d'une part, et d'autre part, met à la disposition du grand public et des autres acteurs, la gamme d'informations générées dans le secteur forêts et environnement.



SE COMIFAC s'exprimant à la presse sur la COMIFAC

Des bulletins d'information et des newsletters publiés

Chaque année, des bulletins d'informations « COMIFAC NEWS » destinés à informer le grand public sont publiés. Pour 2015, deux bulletins d'information à savoir les quatorzième et quinzième numéros ont été publiés en juin et novembre 2015 respectivement. S'agissant du quatorzième numéro, celui-ci s'est focalisé sur le nouveau Plan de convergence révisé, ainsi que sur la stratégie sous-régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales.

Pour ce qui est du quinzième numéro, celui-ci a fait la part belle aux négociations déroulées à la COP 21 sur le Climat à Paris où plusieurs articles ont été consacrés à la position commune de la sous-région, et aux attentes des pays de la COMIFAC par rapport à la signature de l'Accord global sur le Climat.

En plus de ces bulletins d'information, le Secrétariat Exécutif a également publié et diffusé chaque mois, des newsletters informant les parties prenantes sur les activités phares menées sous l'égide de la COMIFAC.



Les pays de la COMIFAC élaborent des positions communes et concertées

2015 a été une année charnière pour la COMIFAC où ses groupes de travail thématiques, fidèles à leurs missions, se sont beaucoup investis pour préparer la sous-région à participer aux événements tels que la COP Climat. Ces groupes de travail ont tenu des rencontres de concertation en présence des points focaux des conventions internationales sur l'environnement auxquels se sont joints les juristes de la sous-région.



Segment des experts session ministérielle de Bujumbura (janvier 2015)

Le groupe de travail climat

Le Groupe de travail Climat a été actif en 2015 dans la préparation de la participation de l'Afrique centrale à la COP 21 Climat tenue en décembre 2015 à Paris. Plusieurs réunions de concertation et de renforcement des capacités ont été organisées à cet effet avec les appuis des partenaires.

Il s'agit de : (i) l'atelier sous-régional de renforcement des capacités du Groupe de travail et de préparation des échéances futures de la CCNUCC tenu du 31 mars au 3 avril 2015 à Bujumbura ; (ii) l'atelier sous-régional de préparation des échéances futures sous la CCNUCC tenu du 16 au 18 septembre 2015 à Douala ; et (iii) l'atelier sous-régional des juristes des pays membres de la COMIFAC tenu du 03 au 05 août 2015 à Douala.

Ces rencontres avaient pour défis majeurs : (i) l'examen du projet de l'Accord Climat issu de la réunion de Genève et de la neuvième Session de la Plate-forme de Durban (ADP); (ii) l'amélioration de la maîtrise par les négociateurs, juristes et autres membres du Groupe de travail, des principaux enjeux en cours de négociation dans le cadre du nouveau régime climatique global.

Le groupe de travail biodiversité

Deux réunions du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), se sont tenues en 2015. Il s'agit des vingt-et-unième et vingt-deuxième réunions tenues respectivement du 20 au 24 avril 2015 à Bujumbura au Burundi et du 23 au 27 Novembre 2015 à Douala au Cameroun.

Ces réunions ont permis d'une part, l'adoption de la feuille de route du groupe pour 2015, le décryptage des conclusions de la COP 12 CDB tenue en 2014 et la présentation des projets APA financés par la coopération allemande et le FEM exécutés respectivement par la GIZ et le PNUE, et d'autre part, le décryptage des recommandations de la dix-neuvième réunion de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, et l'évaluation de l'état de la mise en œuvre de la feuille de route 2015 du groupe.

L'une des décisions prises a été la célébration en 2016, du 10ème anniversaire du GTBAC et la révision de la stratégie sous-régionale APA des pays de la COMIFAC.

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), un outil d'aide à la décision, doté d'une Cellule régionale basée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.



L'OFAC en bref...

L'OFAC est un outil destiné au pilotage et au partage des connaissances en vue de promouvoir une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Le caractère novateur de cet outil lui permet de mutualiser les connaissances et les données disponibles pour le suivi des forêts dans leurs dimensions tant économique, que sociale et écologique. L'objectif général de l'OFAC s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du Plan de convergence 2 de la COMIFAC pour une meilleure contribution des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté des populations locales.

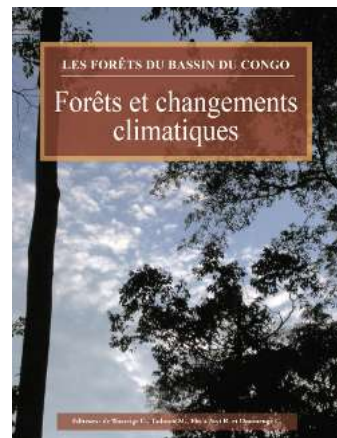
Le Secrétariat Exécutif a achevé en août 2015, le processus de recrutement des consultants chargés de conduire l'étude sur l'élaboration du Plan d'affaires de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC). Cette étude s'insère dans le cadre de la poursuite du processus d'opérationnalisation de l'Observatoire et bénéficie de l'appui du programme PACEBCo financé par la BAD. Les conclusions de cette étude ont fait l'objet d'une première restitution au sein du Secrétariat Exécutif le 12 octobre 2015. Il est prévu en début d'année 2016 un atelier de validation de l'étude.

En plus de cette activité, l'OFAC a bénéficié de l'appui du PACEBCo pour l'acquisition des équipements nécessaires pour son fonctionnement, principalement du matériel informatique pour la cellule régionale et ses groupes nationaux.

Par ailleurs, en prélude à la participation de la sous-région à la vingt-et-unième Conférence des Parties à la Convention Climat, un rapport spécial de l'Etat des Forêts (EDF) dédié aux forêts et changements climatiques a été publié en novembre 2015.

Ce rapport de 128 pages mis en ligne sur le site web de l'OFAC, de même que la synthèse éditée à la même période ont été largement diffusés lors de la COP 21 climat à Paris.

En plus de ce rapport spécial, l'édition 2013 du rapport EDF d'Afrique Centrale a été publiée au premier trimestre de cette année en versions française et anglaise et accessible en ligne (www.observatoire-comifac.net/edf2013.php).



Experts du projet d'appui à l'OFAC

Coordination Nationale COMIFAC (CNC), un acteur central dans la vulgarisation du Plan de convergence 2 et son internalisation dans les politiques et processus nationaux

MISSION des CNC

Conformément à leur lettre de mission, les Coordinations Nationales COMIFAC ont pour mandat le suivi et la coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence 2, et l'animation sur le plan national des fora regroupant les acteurs concernés par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.



Photo de famille Atelier de renforcement des capacités des CNC, Douala mai 2015



Déroulement des travaux

Les Coordinations Nationales COMIFAC tiennent leurs deux assises annuelles

Les CNC sont chargées dans leur mission d'assurer le relai de la COMIFAC au niveau national. Pour garantir le succès d'une telle mission, elles bénéficient d'un accompagnement du Secrétariat Exécutif. C'est ainsi que s'est tenu à Douala du 02 au 05 novembre 2015, le cinquième atelier de concertation des CNC. Organisé par le Secrétariat Exécutif, cet atelier a permis aux CNC de finaliser leur PTA 2016 et d'échanger sur quelques chantiers prioritaires de la COMIFAC. L'une des recommandations formulées à l'issue dudit atelier concerne la poursuite de la réflexion sur l'adéquation entre les missions des CNC, leurs statuts et leur ancrage institutionnel au sein de leurs administrations respectives et les ressources nécessaires pour la réalisation de leurs lettres de mission.

Par ailleurs, il s'est tenu du 12 au 15 Mai 2015 à Douala, la deuxième session de renforcement des capacités des CNC sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Annuels et du Plan de convergence de la COMIFAC. En plus des outils acquis par les CNC sur les fonctionnalités et l'animation de la base de données de la plate-forme de suivi-évaluation du PC 2, la réunion a permis aux CNC de finaliser leurs PTA 2015, d'actualiser les tableaux de bord de suivi-évaluation desdits PTA, de faire le bilan des actions de renforcement des capacités dont ont bénéficié les CNC et de présenter les grands chantiers pour lesquels les CNC seront étroitement impliquées.

Le Burundi reprend le flambeau de la Présidence en exercice de la COMIFAC

MANDAT DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMIFAC

Le Président en exercice dans le cadre de son mandat est chargé entre autres de veiller à l'exécution des décisions et recommandations du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et de celles du Conseil des Ministres, de représenter le Conseil des Ministres pendant l'intersession et d'agir en concertation avec les autres Ministres en charge des Forêts et/ou de l'Environnement.



« Nous venons d'assister à la passation de témoins entre le Tchad et le Burundi ..., le Gouvernement du Burundi s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de guider nos chères Collègues de la famille COMIFAC, à défendre les causes communes pour tous les Pays à l'échelle régionale et internationale.



SE Emmanuel NIYONKURU,
Président en exercice de la
COMIFAC

SE Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, janvier 2015 Bujumbura



La présidence en exercice dotée d'une feuille de route

La présidence en exercice de la COMIFAC est assurée depuis janvier 2015 par la République du Burundi. Elle a élaboré sa feuille de route pour la période 2015 et 2016 et l'a présenté lors de la huitième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Bujumbura (Burundi) en janvier 2015. Cette feuille de route s'articule autour des axes d'intervention suivants :

- ⇒ Cohérence des programmes forestiers nationaux des pays membres de la COMIFAC et projets -programmes des partenaires techniques et financiers avec le Plan de Convergence de la COMIFAC ;
- ⇒ Opérationnalisation du Mécanisme de financement sécurisé et durable de la COMIFAC ;
- ⇒ Renforcement de la visibilité de la COMIFAC sur le plan international ;
- ⇒ Opérationnalisation et performance de la structure institutionnelle et organisationnelle de la COMIFAC ;
- ⇒ Fonctionnement des Coordinations Nationales COMIFAC.

Sur la base de cette feuille de route, le Secrétariat Exécutif a mené des actions de plaidoyer pour la mobilisation des financements en vue d'appuyer la Présidence en exercice dans son mandat.



Des appuis techniques apportés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour le fonctionnement des organes de la CEFDHAC et de ses réseaux affiliés

LA CEFDHAC

Conformément aux dispositions du Traité, la CEFDHAC est une organisation partenaire de la COMIFAC chargée d'assurer la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux et des réseaux affiliés. En 2015, cette organisation avec ses réseaux affiliés ont pu bénéficier des appuis pour leur fonctionnement et la réalisation de leurs missions sous l'égide de la COMIFAC.



Déroulement des travaux d'une réunion de la CEFDHAC

Appuis du projet REDD+ - COMIFAC à la CEFDHAC et ses réseaux

La sous-composante « Promotion d'une participation inclusive et représentation des groupes de parties prenantes dans les débats sur la REDD+ » du projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ appuie la CEFDHAC depuis 2013. Cette sous-composante a pour objectif de favoriser la participation et la représentation des acteurs locaux dans les discussions sur la REDD+ au niveau national, sous-régional et international. Un accent particulier est accordé au renforcement du mandat de la CEFDHAC afin d'offrir un espace de dialogue et des débats efficaces, réunissant les gouvernements, les parlementaires et la société civile des pays du Bassin du Congo à l'échelle régionale.

Dans le cadre du contrat signé en 2013 entre la COMIFAC et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour la mise en œuvre de cette sous-composante, les réalisations effectuées en 2015 portent sur l'adoption de la déclaration de la CEFDHAC sur la REDD+ et les changements climatiques face aux enjeux de la COP 21, ainsi que sa stratégie d'engagement, et son plan de communication sur la REDD+. Ces produits découlent en effet des échanges eus lors des concertations menées à travers les fora CEFDHAC au niveau national (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC, RGE) et les réseaux au niveau régional (REFADD, REJEFAC, REPALEAC, REPAR). Parmi les concertations tenues, nous citons : (i) la tenue du 20 au 23 juillet 2015, à Brazzaville au Congo, de l'atelier régional d'engagement des groupes cibles au processus REDD+, et de préparation à la COP 21 de la Convention Climat ; (ii) le Colloque sous régional des peuples autochtones d'Afrique centrale sur la sécurisation foncière, la conservation et les enjeux sur le climat tenu du 26 au 28 Août 2015 à Douala. Aussi, deux ateliers REPAR et REFADD sur les enjeux des réformes foncières et les sauvegardes environnementales et sociales dans le processus REDD+ se sont tenus en décembre 2015.



Photo de famille Atelier d'engagement des groupes cibles au processus REDD+, et de préparation à la COP 21 Climat, Brazzaville, juillet 2015

Appuis du projet GIZ-COMIFAC à la CEFDHAC et ses réseaux

La CEFDHAC et ses réseaux affiliés ont bénéficié en 2015 des appuis de la Coopération allemande à travers le projet GIZ d'appui à la COMIFAC. Les activités menées ont ciblé le renforcement des capacités du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC et de certains réseaux notamment le REPALEAC, le REFADD et le REJEFAC sur diverses thématiques.

Au regard de l'importance de la COP 21 de Paris pour la sous-région, un appui a été apporté à l'organisation de l'atelier régional d'engagement de la CEFDHAC au processus REDD+, et de préparation à la COP 21 de la Convention Climat, de même qu'un appui technique sur les questions spécifiques parmi lesquelles la sensibilisation pour la soumission d'activités lors du Congrès Forestier Mondial tenu à Durban.

S'agissant du REPALEAC, l'appui a porté sur l'organisation de l'atelier sur les thématiques liées : (i) à la sécurisation de la tenure foncière des terres et territoires des autochtones pygmées, de la conservation de la nature et la prise en compte du rôle des connaissances traditionnelles, et (ii) à la protection de droits des populations autochtones et leur participation aux enjeux internationaux et sous-régionaux sur le climat et le plaidoyer pour la COP21 de la CCNUCC.

Concernant le REFADD, l'appui a porté sur l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités au Gabon suivi d'une assemblée générale électorale. Le renforcement des capacités a porté sur les enjeux stratégiques du Protocole de Nagoya (PN) et les mécanismes de mobilisation des fonds pour leur contribution à la mise en œuvre dudit Protocole.

Enfin, le projet a apporté un appui technique et financier à l'édition et la reprographie des documents et supports de communication de la CEFDHAC et de ses réseaux.



Des positions sous-régionales connues des acteurs et défendues au plan international

PARTICIPATION REUSSIE DE LA COMIFAC AUX RENCONTRES INTERNATIONALES

En 2015, le Secrétariat Exécutif s'est beaucoup investi dans la préparation et la participation des délégués de la sous-région aux rencontres internationales dans le domaine des forêts et de l'environnement notamment à la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention Climat et au 11^{ème} Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF11), ce qui a permis à l'Afrique centrale de peser de tout son poids lors des négociations pour la prise en compte de leurs positions.

La COMIFAC au côté des pays de la sous-région à la COP 21 Climat

Les pays d'Afrique centrale avec l'accompagnement de la COMIFAC, ont pris part à la vingt-et-unième Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques tenue du 29 novembre au 12 décembre 2015 à Paris. Cette conférence a abouti à un Accord historique sur le Climat adopté par l'ensemble des parties présentes à la COP 21. Par leur présence active, les délégués de la sous-région ont pesé de leur poids pour que les sujets d'intérêt de l'Afrique centrale soient pris en compte dans les décisions de la COP. En effet, les questions sur la forêt et la REDD+ ont été prises en compte par le paragraphe 55 de la décision et l'Article 5 (1 et 2) de l'Accord Climat de Paris. En marge de la COP, deux sessions parallèles ont été organisés à savoir, une session de haut niveau coprésidée par le Président en exercice de la COMIFAC et le facilitateur du PFBC (Facilitation assurée par l'Union Européenne) d'une part, et d'autre part, une session technique sur la présentation des résultats du projet « Centre d'évaluation des politiques REDD ».

Il convient de noter également qu'à travers les soumissions de vues ou positions, élaborées par la sous-région, adossée à la position africaine, les négociateurs de la sous-région ont soutenu dans le cadre de l'Organe de Conseil Scientifique et Technologique de la CCNUCC, le principe de la prise en compte des Bénéficiaires Non liés au Carbone dans le cadre de la REDD+, les directives méthodologiques sur les approches non fondées sur le marché et les sauvegardes environnementales et sociales, qui ont du reste fait l'objet de trois décisions de la COP 21.



Session parallèle COMIFAC à la COP 21 Climat, Paris



Participants de la sous-région à la COP 21 Climat, Paris



Panel d'experts à la session parallèle COMIFAC, COP 21 Climat

La visibilité du processus COMIFAC auprès du grand public au niveau national, régional et international améliorée

En plus de sa participation aux négociations internationales, la COMIFAC s'est également illustrée à travers des actions visant à accroître sa visibilité aux plans national, régional et international. De nombreux événements ont été organisés avec l'appui de ses partenaires en marge des rencontres internationales.



Visite du stand bassin du Congo par le Chef de Division BAD, CFM 2015



Stand d'exposition du bassin du Congo au CFM, Durban juin 2015

La COMIFAC présente au Congrès Forestier Mondial à Durban

Le quatorzième Congrès Forestier Mondial (CFM) s'est tenu du 7 au 11 septembre 2015 à Durban en Afrique du Sud. Placé sous le thème « Les forêts et les peuples : investir dans un avenir durable », ce Congrès a réuni près de 4000 participants venus de 138 pays. L'Afrique Centrale y a été représentée par une forte délégation conduite par la COMIFAC. Ledit Congrès a permis à l'institution et ses partenaires de promouvoir les initiatives sous-régionales en matière de gestion durable des forêts en lien avec le bien-être des populations.

En marge de cet événement planétaire, un pavillon dédié au bassin du Congo a été érigé sur le site du congrès, de même que quatre sessions parallèles ont été organisées par la COMIFAC sur les thématiques suivantes : (i) Promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale ; (ii) Gestion intégrée et suivi des forêts en Afrique centrale ; (iii) Forêts et changements climatiques en Afrique centrale ; (iv) Forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique centrale.



Réunion des partenaires COMIFAC en marge du CFM, Durban 2015



Photo de famille des délégations de la sous-région au CFM, Durban juin 2015



Visite des réalisations de terrain du projet DYNAFFOR, mai 2015

Le rôle joué par la COMIFAC dans la coordination des initiatives sous-régionales lui permet de veiller à l'arrimage des projets et programmes sous-régionaux au Plan de convergence 2.

Des actions menées en vue de doter les pays de politiques forestières harmonisées ...

L'une des missions de la COMIFAC est d'assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments de gestion durable au profit de ses États membres. C'est ainsi que l'institution s'attèle à mettre à la disposition de la sous-région et des pays, des instruments juridico-normatifs relatifs à l'harmonisation des politiques forestières et à les faire internaliser au niveau national. En 2015, plusieurs actions ont été menées pour atteindre ce résultat.



Internalisation des directives relatives à la formation forestière et environnementale : des experts évaluent le chemin parcouru

Les experts de la sous-région représentant les Institutions Membres (IM) du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) se sont réunis à Douala du 2 au 6 novembre 2015 au cours de l'atelier de présentation d'une synthèse des résultats acquis au niveau national dans la cadre de la vulgarisation et de l'opérationnalisation des directives sous-régionales relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale. Cet atelier a été conjointement organisé par le RIFFEAC et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui du projet GIZ d'appui à la COMIFAC. L'un des temps forts de l'atelier a été la tenue le 4 novembre, de la journée RIFFEAC à laquelle se sont joints les Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) et le Secrétariat Exécutif pour faire le point sur le chemin parcouru. Cette journée a débouché sur des plans d'actions nationaux pour la poursuite de l'opérationnalisation des Directives.



Vulgarisation et internalisation des Directives PFNL

La vulgarisation et l'internalisation des Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL adoptées en octobre 2008 à Brazzaville par le Conseil des Ministres se sont poursuivies à travers des actions menées en 2015 par le projet PFNL FAO-COMIFAC. Parmi ces actions, nous pouvons noter :

- ⇒ l'appui à la mise en place d'un Comité Consultatif National sur les PFNL (CCN-PFNL) dans chacun des 5 pays (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad) du projet ;
- ⇒ l'appui à la réalisation de cinq études nationales du cadre politique, juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL dans les 5 pays du projet ;
- ⇒ l'appui à l'élaboration de cinq suggestions d'articles PFNL à amender dans les textes législatifs ou des propositions des textes d'application sur les PFNL ;
- ⇒ l'appui à l'organisation des ateliers de restitution et de validation par les CCN-PFNL des études, suggestions d'articles et proposition des textes d'application.

Programme PACEBCo

Le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) bénéficie de l'appui de la BAD à travers les fonds FAD et d'une contrepartie de la CEEAC. Ce programme de cinq ans a démarré en 2009. Prévu s'achever le 31 décembre 2014, ledit Programme a été prorogé de dix-huit mois et devra s'achever le 30 juin 2016. En dépit des difficultés de réapprovisionnement des comptes du programme qui ont paralysé le fonctionnement et la mise en œuvre de certaines missions, des actions ont été réalisées en 2015. Un accent a été mis sur les activités relatives à la lutte contre la pauvreté de la composante 3 portant sur l'opérationnalisation du Fonds de Développement local. Le programme a également poursuivi les travaux de construction des Antennes multifonctionnelles et Centres écologiques, de même que la mise en œuvre effective de nombreux microprojets sélectionnés dans le cadre du FDL. En plus de ces réalisations, d'autres activités ont été également menées telles :

- ⇒ l'organisation des ateliers pour l'opérationnalisation du Fonds de développement Local (FDL) ;
- ⇒ la validation de six Plans de Développement Locaux (PDL) dans le paysage Monte Alen-Monts de Cristal ;
- ⇒ la remise des équipements pour les écovigilants dans les Parcs Nationaux au Gabon et en Guinée Equatoriale ainsi que dans les écoles et institutions de formation, au Cameroun, au Congo et en République Démocratique du Congo ;
- ⇒ la mise en place des plates-formes de concertation multi-acteurs dans les paysages (CEFDHAC rurale) ;
- ⇒ le diagnostic et l'actualisation de la cartographie, bornage et signalisation des aires protégées ainsi que la négociation des conventions locales de gestion ;
- ⇒ l'élaboration et/ou l'actualisation des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées du paysage en Guinée Equatoriale (six Plans d'Aménagement/Gestion produits et validés).

Programme PPECF

Le Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts d'Afrique Centrale (PPECF) bénéficie de soutien financier de la KfW et est exécuté par le consortium GFA/DFS. Les activités menées en 2015 dans le cadre de ce programme ont porté sur :

- ⇒ l'appui à la réalisation de l'audit à blanc PAFC sur l'ensemble des concessions forestières du Groupe Rougier au Gabon ;
- ⇒ l'appui à la réalisation de l'étude bilan sur les coûts et bénéfices de la certification forestière dans le bassin du Congo ;
- ⇒ l'étude de faisabilité technique et économique d'une mise en ligne, via internet, d'une e-vision, en temps réel, de la faune de la forêt du bassin du Congo en vue de la réduction de l'impact des concessions forestières du Groupe Rougier sur la faune au Gabon ;
- ⇒ la tenue des réunions du groupe d'élaboration des normes pour le développement des standards nationaux FSC au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RDC ;
- ⇒ l'appui au test pilote du référentiel de certification PAFC au Cameroun ;
- ⇒ l'amélioration des résultats dans l'utilisation des engins lourds en forêt tropicale, en matière environnementale, économique et dans la prévention des risques professionnels ;
- ⇒ l'appui au lancement de l'étude sur l'élaboration des Directives sous-régionales relatives aux études d'impacts environnementaux en milieu forestier en Afrique centrale.

Programme régional « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo »

La COMIFAC a obtenu un appui financier de la Coopération allemande pour la réalisation du programme Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo. L'objectif global de ce programme est : « La biodiversité et les ressources forestières du bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement ».

L'atteinte de l'objectif global de ce programme se fait à travers deux composantes : la composante technique et la composante financière. La Composante technique comporte trois modules ou projets exécutés par la GIZ sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit de : projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, projet GIZ de mise en œuvre du processus APA dans les pays COMIFAC, et projet GIZ d'appui au complexe Binational Sena Oura – Bouba Djidda (BSB Yamoussa). S'agissant de la composante financière, celle-ci comprend le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPEFC) et l'appui à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS): volet Congo et RCA et le projet BSB Yamoussa, tous financés par la KFW.

Projet GIZ d'appui à la COMIFAC

Le Projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC est une initiative financée par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), qui apporte un appui technique et institutionnel à la COMIFAC, à travers son Secrétariat Exécutif, ses groupes de travail thématiques et autres initiatives sous-régionales de la COMIFAC d'une part, et d'autre part, au RIFFEAC et la CEFDHAC et ses réseaux affiliés. Démarré en 2011, ce projet est à sa quatrième phase et constitue le module mère du Programme régional « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ». En mai 2015, celui-ci a fait l'objet d'un contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Ce projet d'une durée de quatre ans (2015-2018) est exécuté par la GIZ sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les principales réalisations effectuées par le projet en 2015 à travers ses cinq volets sont les suivantes :

- ⇒ l'appui technique et financier apporté au processus d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC à travers l'appui à l'établissement de la situation de référence des indicateurs du Plan de convergence 2, l'appui au développement de la plate-forme électronique de suivi-évaluation du Plan de convergence, le financement de la participation des experts du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC aux sessions de formation ;
- ⇒ le renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC ;
- ⇒ la poursuite du développement de l'Atlas régional sur l'affectation des terres et son ancrage avec l'OFAC ;
- ⇒ l'appui à l'organisation des plates-formes nationales d'échanges entre les Institutions membres du RIFFEAC et les CNC pour l'internalisation des Directives relatives à la formation forestière et environnementale ;
- ⇒ l'appui financier et technique à l'organisation des groupes de travail thématique de la COMIFAC à savoir le GTBAC et son sous-groupe de travail SGAPFS, le GTCCC et le GTGF ;
- ⇒ l'appui à l'organisation de la participation des experts de la sous-région aux rencontres internationales ;
- ⇒ l'appui technique et financier apporté aux organes de la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés : appui à l'organisation de réunions de concertation et de renforcement des capacités sur les questions liées aux changements climatiques et à la REDD, appui à la participation des membres de la CEFDHAC aux rencontres internationales, etc.

En plus de ces appuis, le Secrétariat Exécutif a bénéficié de la GIZ, de deux « Subventions locales » dans le but du renforcement des capacités de l'institution sur les thématiques APA et gouvernance forestière.

Projet GIZ de mise en œuvre du processus APA

Le projet GIZ de mise en œuvre du processus d'Accès et de Partage des Avantages (APA) dans les pays membres de la COMIFAC a pour objectif : « Les pays membres de la COMIFAC élaborent et mettent en œuvre les cadres juridiques nationaux et matière d'APA ». Ce projet a une durée de quatre (4) ans et a fait l'objet d'un Accord d'exécution signé en mai 2015 entre la COMIFAC et la GIZ. Il comporte les champs d'intervention orientés vers : (i) le renforcement / développement des capacités et conscientisation ; (ii) le développement des procédures administratives et la promotion de la ratification du Protocole de Nagoya ; (iii) le développement des cadres juridiques ; (iii) le développement des mécanismes de participation ; (iv) la promotion et la valorisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels. En 2015, les activités menées dans le cadre de ce projet ont porté sur :

- ⇒ la tenue du comité de décision du projet ;
- ⇒ la tenue de l'atelier de lancement et de planification des activités du projet en octobre 2015 à Kinshasa ;
- ⇒ le recrutement de l'équipe du projet.



Projet GIZ d'appui au Complexe Binational BSB Yamoussa

Le projet GIZ d'appui au Complexe Binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) a pour objectif d' « améliorer de manière durable la gestion des parcs nationaux du complexe transfrontalier BSB Yamoussa et de sa périphérie ». Il a une durée de quatre (04) ans. Ce projet a fait l'objet d'un Accord d'exécution signé en mai 2015 entre la COMIFAC et la GIZ. Les principales réalisations du projet en 2015 sont les suivantes :

- ⇒ la tenue de l'atelier de réflexion stratégique sur la coordination/pilotage de la Zone « Savane du Nord – Mayo Kebbi » à Garoua, du 21 au 24 juin 2015 ;
- ⇒ l'atelier de planification stratégique du projet du 17 au 20 novembre 2015 à N'Djamena ;
- ⇒ le recrutement de l'équipe du projet.

Projet régional REDD+

La mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ bénéficie du financement du FEM et est exécuté par la Banque Mondiale. En 2015, les efforts ont été déployés pour l'accompagnement des pays du bassin du Congo dans les négociations internationales en vue de l'adoption de l'accord mondial sur le climat, la collecte des données devant aboutir au développement des équations allométriques adaptés aux pays du bassin du Congo et pour la formation des promoteurs de projets pilotes. Par ailleurs, le projet a contribué en 2015 au renforcement des capacités des pays de l'espace COMIFAC sur la REDD+ et dans le développement de l'expertise sous-régionale sur le calcul de stock de carbone forestier.

Les réalisations du projet ont ainsi porté entre autres sur :

- ⇒ La mobilisation d'un Assistant technique et d'une firme en vue de préparer et d'accompagner l'équipe des négociateurs de la COMIFAC aux différentes négociations internationales sur les changements climatiques ;
- ⇒ l'appui à la mise en place d'un groupe de travail des juristes en appui au Groupe de Travail Climat, ayant participé à plusieurs activités préparatoires et à la COP 21, pour accompagner les négociateurs de la sous-région ;
- ⇒ l'accompagnement de la CEFDHAC et ses réseaux affiliés dans l'élaboration des outils tels que la Déclaration sur la REDD+ et les changements climatiques face aux enjeux de la COP21, la stratégie d'engagement, ainsi que le plan de communication sur la REDD+ de la CEFDHAC, l'organisation des fora nationaux, la conception des outils de communication au profit des réseaux affiliés ;
- ⇒ le recrutement de deux experts en vue d'assurer une meilleure supervision des travaux scientifiques d'élaboration des équations allométriques et un accompagnement des pays à la publication des articles ;
- ⇒ le démarrage de la collecte de données en vue de l'élaboration des équations allométriques dans les pays du bassin du Congo à travers la fourniture des véhicules et matériels de travail ;
- ⇒ un appui apporté au renforcement des capacités des Coordinations Nationales REDD+ des pays du bassin du Congo à travers des études menées et des ateliers de formation organisés ;
- ⇒ l'organisation de sept ateliers nationaux et deux régionaux de formation sur le développement des projets REDD+.

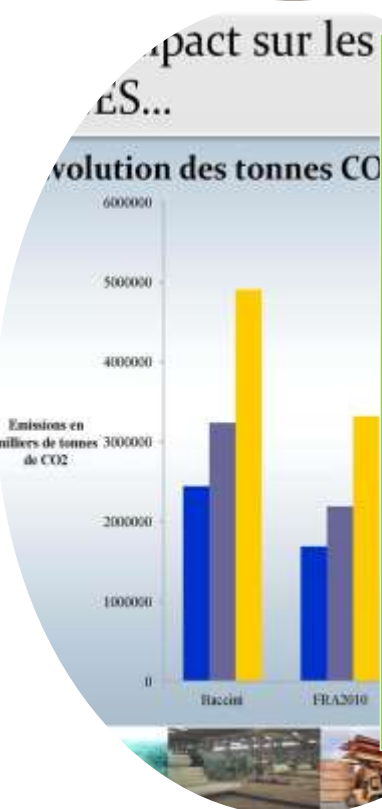


Projet REDD-PAC

Le projet REDD-PAC bénéficie de l'appui financier du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

Placé sous la supervision globale de l'Institut International de l'Analyse des sciences Appliquées (IIASA) et en partenariat avec l'Institut aérospatial brésilien (INPE), UNEP-WCMC et la COMIFAC, ce projet a réalisé dans la sous-région les activités suivantes :

- ⇒ la tenue du 08 au 11 juillet 2015 à Douala de l'atelier sur les synergies entre la REDD+ et les SPANB avec l'appui de UNEP-WCMC et du Secrétariat de la CBD. En marge de cet atelier, les participants ont validé l'atlas cartographique de synergies potentielles entre le mécanisme REDD+ et les stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité ;
- ⇒ La tenue des ateliers nationaux de restitution de l'approche méthodologique de modélisation pour informer les parties prenantes sur l'établissement des politiques et stratégies REDD+ au Congo, en RDC et au Cameroun respectivement en janvier, février et mai 2015 ;
- ⇒ La tenue du 24 au 25 septembre 2015, à Douala, de l'atelier sous-régional de restitution des résultats du projet ; suivi les 28 et 29 septembre 2015, d'une session de formation des experts nationaux du projet-REDD-PAC en modélisation.





Projet JICA d'appui à la COMIFAC

Le projet JICA d'appui à la COMIFAC intitulé « Promotion de la Conservation et de l'Utilisation Durable de la Biodiversité et des Mesures contre le Changement Climatique dans les Pays de la COMIFAC » est une initiative qui bénéficie de l'appui de la coopération japonaise à travers la JICA. Il vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC à travers le renforcement des capacités de la COMIFAC. Ce projet de cinq (05) ans a fait l'objet d'un Mémoire d'entente (« Record of Discussions ») signé en mars 2015 entre la COMIFAC et la JICA. Sa mise en œuvre est assurée par la firme JAFTA sous la coordination technique du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Les activités menées en 2015 par le projet portent principalement sur le recrutement de l'équipe du projet, l'appui à la participation de la COMIFAC au Congrès Forestier Mondial et la tenue d'une réunion de concertation sur les activités liées au volet APA dudit projet le 03 Septembre 2015.

Projet ARH-GDF BC

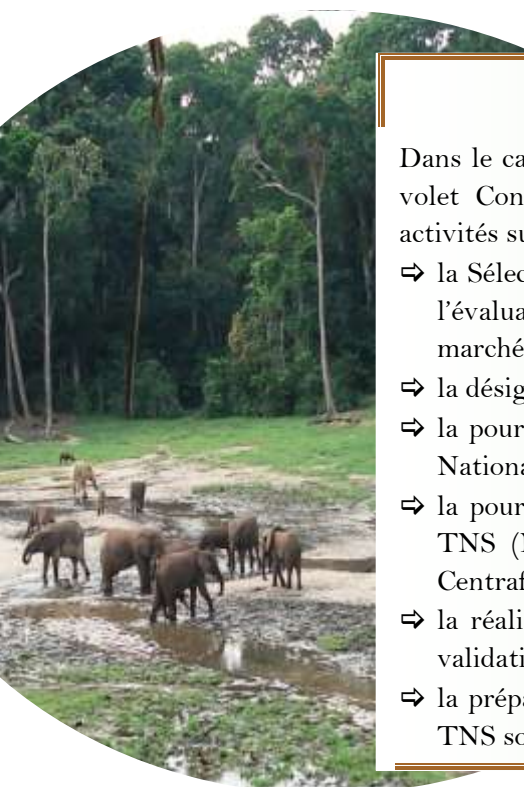
Le projet « Approche Régionale Harmonisée à la Gestion Durable des Forêts de Production du Bassin du Congo » est arrivée à son terme en décembre 2015. Ce projet démarré en 2010 a bénéficié de l'appui du FEM et du PNUE. Il a été mis en œuvre par le World Resource Institute (WRI) en collaboration avec Rainforest Alliance (RA) sous la supervision de la COMIFAC. En 2015, les activités suivantes ont été réalisées :

❖ Au niveau sous-régional :

- ⇒ la réalisation de l'étude sur « l'état de lieux des instruments fiscaux spécifiques aux opérations de gestion des forêts de production dans les pays du bassin du Congo et leurs dimensions incitatives à l'aménagement forestier durable », de même que la finalisation et restitution de neuf études thématiques ;
- ⇒ la tenue de l'atelier bilan de la foresterie communautaire en Afrique Centrale et le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la REDD+, la participation et le partage de bénéfices, et de même que la formulation d'un nouveau projet suivi des consultations auprès des pays et des partenaires en vue de son financement.

❖ Au niveau national :

- ⇒ La construction du séchoir artisanal pour l'atelier de menuiserie au sein du Collège d'Enseignement Technique Mixte à Pointe Noire (CETM 12 Août 1965) ;
- ⇒ la formation des acteurs de l'administration forestière et environnementale du secteur privé et de la société civile en Guinée Equatoriale sur l'évolution des marchés internationaux du bois et les instruments de lutte contre l'exploitation illégale des forêts (RBUE, FLEGT et Certification), ainsi que les différentes étapes devant aboutir à la signature d'un Accord de Partenariat Volontaire FLEGT; de même que la formation du groupe national REDD+ sur les modules Climat, Communauté et Biodiversité en lien avec le R-PP ;
- ⇒ l'appui au renforcement des capacités des acteurs locaux en République Centrafricaine sur leur participation effective au processus FLEGT et REDD+ ; le plaidoyer pour l'opérationnalisation du manuel des procédures sur l'attribution et la gestion des forêts communautaires et la formation des journalistes sur les outils de gestion durable des forêts.



Projet Fondation TNS (AI-GDF)

Dans le cadre du Projet FTNS « appui institutionnel à la gestion durable des forêts volet Congo, RCA » financé par la coopération financière allemande (KfW), les activités suivantes ont été menées en 2015 :

- ⇒ la Sélection d'un nouveau gestionnaire des actifs financiers de la Fondation suite à l'évaluation jugée non satisfaisante des revenus de placement du capital dans les marchés financiers ;
- ⇒ la désignation d'un nouveau Directeur Exécutif de la Fondation TNS ;
- ⇒ la poursuite du processus de mobilisation des fonds pour le financement du Parc National de Lobéké (MoU signé entre le FTNS-WWF et le MINFOF) ;
- ⇒ la poursuite des opérations d'octroi de subvention aux trois Parcs Nationaux du TNS (Nouabalé Ndoki au Congo, Lobéké au Cameroun et Dzanga Ndoki en Centrafrique) en vue de la couverture des besoins financiers annuels des trois sites ;
- ⇒ la réalisation de l'étude tourisme dans le TNS suivie de la tenue de l'atelier de validation de l'étude du 03 au 05 septembre 2015 ;
- ⇒ la préparation du protocole d'Accord sur la circulation des touristes dans l'espace TNS soumis à l'approbation des Ministres du CTSA.

Projet PFNL

La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie la mise en œuvre du projet « Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Ce projet bénéficie d'un don du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) à hauteur de 4,23 millions de dollars US. Il est exécuté par la FAO sur une période de trois ans sous la supervision de la COMIFAC et couvre cinq pays de l'Afrique Centrale : Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. En 2015, les principales activités menées ont porté sur :

❖ Au niveau sous-régional :

- ⇒ l'organisation des ateliers de validation des différentes études menées dans le cadre du projet ;
- ⇒ l'appui apporté à l'organisation de la quatrième réunion du SGT-PFNL du GTBAC ;
- ⇒ l'appui à l'internalisation des Directives sous régionales relatives à la gestion durable des PFNL en AC.

❖ Au niveau national :

- ⇒ l'appui à l'organisation des réunions des Comités Consultatifs Nationaux sur les PFNL (CCN-PFNL) dans les cinq pays du projet ;
- ⇒ l'élaboration d'un répertoire des PFNL majeurs dans les pays de la COMIFAC, le suivi de la mise en œuvre des PDE élaborés par les PMEFL des PFNL, l'appui à la structuration et la légalisation des groupes/PMEFL des PFNL, ainsi que l'achat du matériel/équipements pour les bénéficiaires du projet ;
- ⇒ plusieurs sessions de formation des populations dans divers sites en Guinée Equatoriale, au Rwanda, au Burundi, au Tchad et à Sao Tomé et Príncipe sur les techniques de domestication et de production de certaines espèces de PFNL, la mise en place des pépinières pilotes, des plantations des espèces améliorées, l'optimisation de la productivité et la transformation des PFNL et l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) ;
- ⇒ l'appui aux PMEFL formées à l'approche ADM (renforcement des capacités, achat matériel, formation domestication)
- ⇒ les travaux de construction des magasins de stockage des PFNL pour faciliter les ventes groupées et abriter des sites de domestication de certains PFNL ;
- ⇒ l'appui au processus de fabrication des machines à fendre la mangue sauvage.





Projet DYNAFFOR

Le projet DynAffFor intitulé « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable » est une initiative qui repose sur un partenariat entre organismes de recherche, administrations forestières et exploitants forestiers. Il vise à mettre en place à l'échelle de l'Afrique centrale, un outil global de suivi de l'impact de l'exploitation sur la dynamique des forêts denses humides.

Ce projet de cinq (05) ans repose sur un réseau cohérent de dispositifs de recherche permanents dans les concessions forestières devant permettre de comparer les effets des facteurs environnementaux (sol, climat, réserve en eau ...) et leurs interactions avec l'exploitation forestière. Ledit projet bénéficie de l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par l'ATIBT avec une contribution de la COMIFAC. La principale réalisation du projet effectuée en 2015 au niveau sous-régional a été la tenue le 7 mai 2015 à Yaoundé, du premier comité de pilotage du projet.

Ce Comité de pilotage a permis de : (i) capitaliser et promouvoir les résultats scientifiques du projet auprès des décideurs afin de les intégrer dans les politiques nationales ; (ii) mobiliser d'autres partenaires y compris les Etats ; et (iii) donner un avis sur les programmes d'activités, rapports d'activités et les budgets.

Projet AfricaInteract

Depuis 2012, la COMIFAC assure la coordination de la mise en œuvre du Projet AFRICA INTERACT dans la sous-région. Ce projet est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et sa mise en œuvre globale est assurée par le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF). Il vise essentiellement l'établissement de lien entre la Recherche et les politiques, à travers la mise en place d'une plate-forme appropriée pour l'interaction entre les principaux acteurs, notamment les chercheurs et les décideurs politiques dans l'adaptation au changement climatique, en rapport avec les secteurs de l'agriculture, de la santé et des zones urbaines. Dans le but de faire connaître les résultats de ce projet arrivé à son terme en 2015, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé une campagne de sensibilisation et de plaidoyer sur les résultats dudit projet du 16 au 27 mars 2015 dans trois pays membres de la COMIFAC (Gabon, Congo et Cameroun).



Projets PEFOGRN, OIBT/JICA, GIZ, PARAFE

Le Réseau de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a assuré en 2015 la mise en œuvre des projets placés sous sa coordination.

🦋 Activités menées en 2015 dans le cadre du projet PEFOGRN

S'agissant de l'amélioration des infrastructures :

- ⇒ la réception définitive de deux bâtiments R+1 abritant des dortoirs, des laboratoires et des bureaux à l'École de Faune de Garoua et à l'ENEF du Gabon ;

Concernant l'appui à la formation,

- ⇒ la formation de formateurs dans les pôles d'excellences du RIFFEAC ;
- ⇒ la formation d'une dizaine de cadres spécialisés, diplômés en Master en gouvernance forestière à l'ERAIFT (RDC) ;
- ⇒ la formation d'une dizaine de cadres spécialisés, diplômés en Master en industrie du bois à l'ENEF (Gabon) ;
- ⇒ la production de la Revue Scientifique Forêt et Environnement du Bassin du Congo : publication de 2 numéros en avril (volume 4) et en octobre 2015 (volume 5) ;
- ⇒ la réunion préparatoire de concertation en vue de la proposition de mise en œuvre d'une phase II du Projet PEFOGRN-BC.

🦋 Activités menées en 2015 dans le cadre du projet OIBT/JICA (N° 456/07 rév.4 (F))

- ⇒ une enquête menée en vue de finaliser les listes des équipements et matériels didactiques convenant à chaque institution bénéficiaire du Projet ;
- ⇒ des demandes d'appels d'offres élaborées, lancées et les offres analysées pour réaliser des constructions/réhabilitations des bâtiments, et acquérir des équipements informatiques et matériels de terrain au profit des institutions du RIFFEAC ;
- ⇒ des contrats de maintenance sécurité entre le RIFFEAC et les institutions bénéficiaires du Projet signés.

🦋 Activités menées en 2015 dans le cadre du projet PARAFE

- ⇒ la tenue de l'atelier de lancement du Projet d'Appui au Renforcement de l'Adéquation Formation -Emploi (PARAFE) et d'information des parties prenantes sur les enjeux du Projet ;
- ⇒ l'état des lieux de l'offre de la formation et les besoins du secteur privé en emplois types et compétence prioritaires;
- ⇒ la signature de 2 conventions de partenariat formation-emploi avec le secteur privé forestier d'Afrique Centrale : (i) entre le RIFFEAC et le GFBC (Groupement Filière Bois au Cameroun) au Cameroun ; et (ii) entre le RIFFEAC et la FIB (Fédération des Industriels du Bois) en RDC ;
- ⇒ la mise à la disposition du RIFFEAC d'une expertise internationale en ingénierie de formation continue et renforcement de la formation avec le monde du travail.

Le Conseil des Ministres donne des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts

Veiller à l'exécution des orientations prises par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, telle est l'une des missions principales du Conseil des Ministres de la COMIFAC, également chargé d'orienter et évaluer l'action du Secrétariat Exécutif.



Cérémonie d'ouverture session ministérielle de Bujumbura, janvier 2015 présidée par SE Pierre NKURUNZIZA, Président du Burundi



Ministres de la COMIFAC à la réunion ministérielle, Bujumbura



Experts pays à la réunion ministérielle, Bujumbura 2015

Huitième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC, Bujumbura 14-16 janvier 2016

La huitième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 16 janvier 2015 à Bujumbura au Burundi. Cette session ministérielle a été précédée du 14 au 15 janvier 2015 par la réunion des experts.

Lors de la cérémonie d'ouverture de ladite session ministérielle présidée par le Président de la République du Burundi, S.E Monsieur Pierre NKURUNZIZA, le témoin de la Présidence en exercice de la COMIFAC assumée lors des deux années écoulées par la République du Tchad a été passé à la République du Burundi pour les deux prochaines années (2015-2016).

Aussi, les Ministres ont-ils pris des décisions parmi lesquelles, l'adoption : (i) du plan d'action biennal 2015-2016 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et du budget subséquent ; et (ii) de la Stratégie sous-régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays d'Afrique Centrale.



Photo de famille d'une réunion des partenaires du PFBC

• CEEAC

En sa qualité d'institution d'intégration économique sous-régionale pour l'Afrique centrale, la CEEAC apporte des appuis financiers ponctuels à la COMIFAC. C'est le cas en 2015 avec l'appui financier apporté à travers la Cellule FLEGT du Programme ECOFAC-5 de la CEEAC, financé par l'Union européenne, et qui a permis d'organiser l'atelier de restitution de l'étude-bilan des APV/FLEGT dans le Bassin du Congo, l'atelier régional sur le « Bilan et perspectives de la foresterie communautaire en Afrique centrale » et le recrutement du Consultant chargé de l'élaboration du Guide régional de négociations et de mise en œuvre des Accords de Partenariats Volontaires (APV/FLGT) en Afrique centrale.



Coopération avec l'Allemagne : GIZ et KfW

Dans le cadre de la coopération allemande, la COMIFAC a obtenu un appui financier d'un volume de 21 millions d'euros pour la réalisation du programme « La biodiversité et les ressources forestières du bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement ». Ce programme a pour objectif principal « Les conditions cadres pour la protection et la gestion durable des ressources forestières du Bassin du Congo sont améliorées » et s'articule autour de deux composantes : la composante technique exécutée par la GIZ et la composante financière assurée par KfW.



Cérémonie de signature de la Convention de coopération avec l'Allemagne, juin 2015

Coopération avec la France (AFD)

La COMIFAC a signé en avril 2015, une convention de financement avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour le renforcement des capacités de l'institution dans le domaine de la gestion durable des forêts et sur le mécanisme REDD+. Ce projet d'un montant de quatre cent cinquante milles (450 000) Euros vise spécifiquement à appuyer le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans les négociations internationales sur le changement climatique, en particulier la REDD+ et à renforcer les capacités des cadres régionaux et nationaux impliqués dans la dynamique REDD+.

Coopération avec le Japon (JICA)

En réponse à une requête du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, la Coopération japonaise a accordé un financement pour la mise en œuvre d'un projet sur la Promotion de la conservation, l'utilisation durable de la biodiversité et les changements en Afrique Centrale. Ce projet de cinq (05) ans a démarré en août 2015, à la suite de la signature d'un Mémorandum de coopération entre la COMIFAC et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Il a pour objectif : « La mise en œuvre du Plan de Convergence est promue à travers le renforcement des capacités organisationnelles de la COMIFAC.



Partenaires COMIFAC et autres participants lors de la session parallèle à la COP 21 Climat Paris

La BAD

La BAD continue d'apporter son appui à la COMIFAC à travers les initiatives suivantes :

○ Le programme PACEBCo

La BAD est le principal bailleur de fonds du Programme PACEBCo. En effet, ce programme de cinq ans est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son Plan de convergence. Ce programme démarré en 2009 devrait s'achever en juin 2016.

○ Le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo

Le FFBC a été lancé en juin 2008 grâce aux contributions des gouvernements de Royaume de Grande-Bretagne et de Royaume de Norvège pour un montant initial de 200 millions USD. Ce fonds vise à soutenir la mise en œuvre du Plan de Convergence particulièrement les axes stratégiques 2, 6 et 9. En 2015, ledit fonds finance le Projet PFNL GCP/RAF/479/AFB intitulé : « Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale » mis en œuvre par la FAO.

Le FEM/PNUD/PNUE/Banque Mondiale

Le Fonds pour l'Environnement Mondial et la Banque mondiale soutiennent la COMIFAC à travers le projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+. Le coût global de ce projet est estimé à 13 millions de dollars américain et il est entré en vigueur en novembre 2011 pour une durée de cinq (05) ans. Il est mis en œuvre dans les six (06) pays suivants : République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Cameroun, Guinée Équatoriale et République Centrafricaine.

Par ailleurs, le FEM apporte depuis 2008 un financement de 10 millions USD pour la mise en œuvre du projet TRIDOM intitulé « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon ». Démarré en 2008, ce projet d'une durée de sept ans est arrivé à son terme le 30 juin 2015. Sa mise en œuvre était assurée par le Programme des Nations Unie pour le Développement (PNUD) et exécuté par « United Nations Office for Project Services » (UNOPS).

Une deuxième phase de ce projet est en préparation. Il devra également bénéficier de l'appui du FEM. Aussi, le projet intitulé « Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Financement durable de systèmes d'Aires Protégées dans le bassin du Congo » a été finalisé. Financé par le FEM/PNUD pour un montant huit millions cent quatre-vingt mille huit cent dix-huit (8.181.818) \$USD, ce projet d'une durée de quatre (04) ans devra démarrer en 2016.

Enfin, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement appuie la mise en œuvre du Projet « approche régionale harmonisée pour la gestion durable des forêts de production dans le bassin du Congo. Ce projet mis en œuvre par le World Resource Institute (WRI) en collaboration avec Rainforest Alliance (RA) est arrivé à son terme en décembre 2015.

IIASA, INPE, UNEP-WCMC

La COMIFAC est partenaire de l'Institut International de l'Analyse des systèmes Appliquées (IIASA) pour la mise en œuvre du projet international intitulé « Centre d'évaluation de politiques REDD+ (REDD-PAC) ». Ce projet bénéficie d'un financement du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) à hauteur de 3 milliards de FCFA pour une durée de quatre (04) ans. Ledit projet de recherche vise à soutenir l'élaboration de plans d'actions nationaux REDD conforme aux objectifs de la CDB et à concevoir et appuyer une architecture internationale REDD+ équitable, efficace et efficiente. Ce projet devra s'achever le 31 mai 2016.

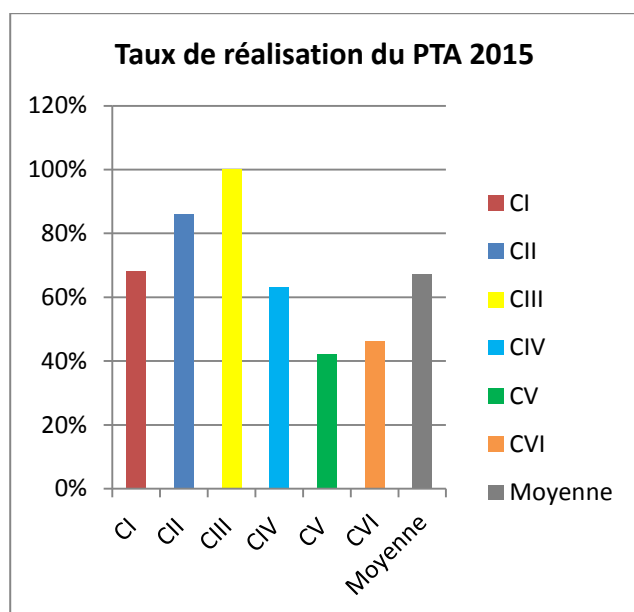
L'UICN

Dans le cadre d'un financement du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC), l'UICN a contribué à l'organisation de deux réunions du Groupe de Travail climat en 2015.

TRAFFIC

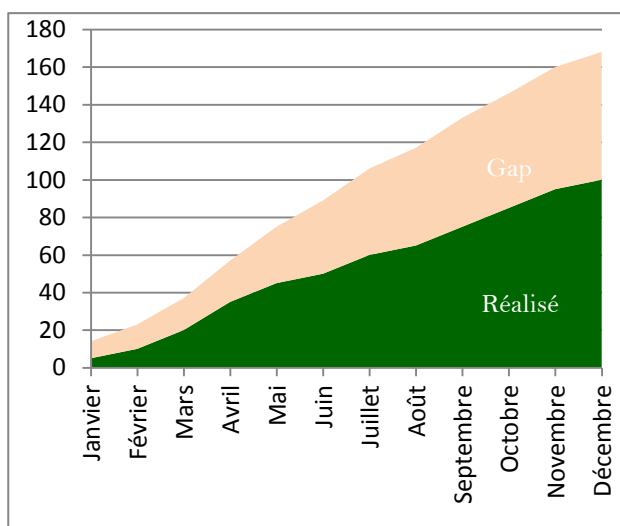
La COMIFAC a bénéficié en 2015 de l'appui de TRAFFIC pour la mise en œuvre du Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF). Cet appui a porté sur le financement de l'atelier sous-régional de formation et d'échange d'expériences sur le contrôle du commerce de la faune en Afrique Centrale.

Bilan de la mise en œuvre du PTA 2015 : des efforts soutenus pour la plupart par les partenaires



En dépit de la situation morose que traverse la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif a pu réaliser efficacement ses missions en 2015, ce qui justifie le bilan positif sanctionnant la mise en œuvre de son PTA. En effet, grâce à l'appui de nombreux partenaires, le Secrétariat Exécutif a conduit avec succès un certain nombre d'activités programmées dans son plan d'action. Ainsi, l'on estime à 66%, le taux de réalisation des résultats du plan de travail annuel du Secrétariat Exécutif.

Composantes	Taux réalisation PTA 2015
Composante I : Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence	68%
Composante II : Communication, concertation sous- régionale et renforcement des capacités	86%
Composante III : Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	100%
Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats	63%
Composante V : Réunions statutaires de la COMIFAC	42%
Composante VI: Coordination et gestion du SE COMIFAC	46%
Moyenne cumulée mise en œuvre du Plan d'actions 2015	66%



Nos résultats financiers en 2015

Les réalisations de la COMIFAC sont le fruit des efforts déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif, grâce à la contribution de certains pays membres de l'institution et les appuis multiformes des partenaires.

Des contributions des Etats et de la CEEAC 1 (Ressources)

Contributions des Etats et de la CEEAC	Pays	Cotisations	Recouvrement
	du 1.01.2015 au 31.12.2015	annuelles	arriérés (F CFA)
	Burundi	0	35 740 972
	Cameroun*	30 700 000	0
	Congo	0	0
	Gabon	0	15 350 000
	Guinée Equatoriale*	0	0
	RCA	0	0
	RDC	0	0
	Rwanda	0	0
	Sao Tome et Principe	0	0
	Tchad	0	61 400 000
	Total Contributions pays	30 700 000	112 490 972
	Subventions CEEAC		23 233 121
	Total contributions mobilisées		166 424 093
	Intérêts créditeurs clôture compte MSP		688 222
	Total ressources 1 (FCFA)		167 112 315

*Seul le Cameroun est à jour de ses contributions en 2015.

Des contributions des partenaires 1 (Ressources)

Appuis financiers des partenaires * du 1.01.2015 au 31.12.2015	Partenaires *	Montant (FCFA)	Domaines d'appui
	Bureau d'Appui à la COMIFAC (GIZ)		13 500 000
		28 967 000	Transferts reçus projets APA, GF et Indicateurs de référence dans les pays
TRAFFIC		11 516 855	Atelier formation et d'échange d'expérience sur le contrôle du commerce et la faune sauvage
		-1 958 347	Reliquat transfert reçu TRAFFIC
		-921 348	Frais gestion convention
WRI		6 058 500	Organisation réunion préparatoire au 11 ^{ème} FNUF
JICA		- 27 000	Remboursement CM Bujumbura
WWF		2 450 000	Transfert reçu atelier CCUNCC
BIOVERSITY		5 050 869	Reliquat convention
CORAF		7 871 484	Transfert avenant convention
		-7 978 343	Transfert reliquat convention
		- 1001 200	Frais gestion avenant convention
	Total ressources 2 (FCFA)		63 528 470

* Seuls les partenaires dont les appuis financiers transitent par les comptes de la COMIFAC sont mentionnés dans ce tableau. Les partenaires ne figurant pas le tableau assurent eux-mêmes la gestion de leurs fonds.

Nos résultats financiers en 2015

Des contributions des parties prenantes 2 (Ressources)

Frais administratifs et financiers du 1.01.2015 au 31.12.2015	Libellé	Montant
		Frais administratif CORAF
	Frais administratif TRAFFIC	921 348
	Frais de gestion ATIBT	3 925 903
	Total ressources 3 (FCFA)	5 848 451

Etat des ressources et des emplois au titre de l'exercice 2015

Désignation	Montants réalisés		
	Solde au 31/12/15	Mouvements de la période	Solde au 31/12/2014
RESSOURCES			
Dotation des Etats	2 425 683 766	167 112 315	2 258 571 451
Dotation des Partenaires	1 690 118 836	63 528 470	1 626 590 366
Frais administratifs des Projets	18 669 504	5 848 451	12 821 053
Autres ressources			
Provisions pour risques	7 984 252	0	7 984 252
Intérêts créditeurs sur comptes			
Sous-total : Fonds propres	4 142 456 358	236 489 236	3 905 967 122
Trésorerie - Passif			
Différence de change		0	
Dettes diverses	164 975 856	94 278 209	70 697 647
Contributions dues	1 590 928 077	163 809 028	1 427 119 049
TOTAL DES RESSOURCES	5 898 360 291	494 576 473	5 403 783 818
EMPLOIS			
Equipements, Matériels et Mobiliers + Immob. financières	92 001 701	4 277 000	87 724 701
Salaires et émoluments personnel	1 164 664 169	199 845 380	964 818 789
Honoraires consultants	557 879 710	44 193 500	513 686 210
Ateliers, Formation et Séminaires	279 802 920	63 740 959	216 061 961
Autres charges récurrentes	2 134 074 030	79 146 978	2 054 927 052
Sous-total : Investissements	4 228 422 530	391 203 817	3 837 218 713
Débiteurs divers	25 806 872	12 179 950	13 626 922
Contributions dues	1 590 928 077	163 809 028	1 427 119 049
Disponibilités :	53 202 812		
- Caisse	70 674		
- Compte Etats	244 411	-72 616 322	125 819 134
- Compte partenaires	52 887 727		
Avance de fonds à justifier		0	
TOTAL DES EMPLOIS	5 898 360 291	494 576 473	5 403 783 818

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a bénéficié de quelques projets dont le financement et la durée ont permis de tenir une comptabilité séparée des contributions égalitaires des pays membres. Les tableaux ci-dessous nous présentent la synthèse des ressources qu'ont reçu chacun de ces projets et les grandes masses des dépenses y afférentes.

Convention AFD / COMIFAC

Désignation	Montants réalisés		
	Notes	Solde au 31/12/2015	Mouvements de la période
RESSOURCES			
Dotation des Partenaires	Note 1	163 989 250	163 989 250
Sous-total : Fonds propres		163 989 250	163 989 250
Différence de change			
Dettes diverses	Note 2	15 904 039	15 904 039
TOTAL DES RESSOURCES		179 893 289	179 893 289
EMPLOIS			
Equipements, Matériels et Mobiliers	Note 3	980 000	980 000
Salaires et émoluments personnel		0	0
Honoraires consultants		14 129 609	14 129 609
Ateliers, Formation et Séminaires		36 904 622	36 904 622
Autres charges récurrentes		38 308 556	38 308 556
Charges sociales			
Sous-total : Investissements		107 388 787	107 388 787
Créances diverses		17 066 000	17 066 000
Disponibilités	Note 5	72 504 502	72 504 502
TOTAL DES EMPLOIS		179 893 289	179 893 289

Projet REDD / PAC

Désignation	Montants réalisés			
	Notes	Solde au 31/12/2015	Mouvements de la période	Solde au 31/12/2014
RESSOURCES				
Dotation des Partenaires	Note 1	359 136 228	103 385 802	255 750 426
Intérêts créditeurs		422 554	62 816	359 738
Sous-total : Fonds propres		359 558 782	103 448 618	256 110 164
Différence de change				
Dettes diverses	Note 2	20 781 524	4 626 748	16 154 776
TOTAL DES RESSOURCES		380 340 306	108 075 366	272 264 940
EMPLOIS				
Equipements, Matériels et Mobiliers	Note 3			
Salaires et émoluments personnel				
Honoraires consultants		239 500 103	60 586 623	178 913 480
Ateliers, Formation et Séminaires		73 311 658	29 291 043	44 020 615
Autres charges récurrentes		53 667 171	15 300 525	38 366 646
Charges sociales				
Sous-total : Investissements		366 478 932	105 178 191	261 300 741
Créances diverses		10 692 809	8 308 570	2 384 239
Disponibilités	Note 5	3 168 565	-5 411 395	8 579 960
TOTAL DES EMPLOIS		380 340 306	108 075 366	272 264 940

Administration

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) adopté par le Conseil des Ministres est constitué du personnel décliné comme suit :

- Catégorie statutaire (03) : Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique et Directeur Administratif et Financier. **Cette catégorie est entièrement pourvue.**
- Catégorie technique (06) : Chargé de programme, Assistants Techniques (2), Juriste-Fiscaliste, Chargé de Communication-Documentaliste et Comptable. **Pour cette catégorie, seul le poste de Comptable est pourvu.**
- Catégorie d'appui (16) : Assistante de Direction, Secrétaire/Réceptionniste, Planton, Chauffeurs (4), Gardiens (8) et Agent d'entretien.

La COMIFAC a bénéficié en 2015 des appuis des partenaires au développement et d'un pays membre. C'est ainsi que quelques postes de la catégorie technique ont été pourvus à savoir :

- Un Assistant Technique, mis à disposition par le Gouvernement de la Guinée Equatoriale ;
- Un Chargé de la Biodiversité et Désertification (financement du projet REDD-PAC) ;
- Un Expert en politiques d'utilisation des terres recruté grâce au financement du projet REDD-PAC. Le contrat prend fin le 31 mai 2016 ;
- Cinq Experts en Environnement, Socio économie spécialiste genre et Suivi – évaluation, juriste et communication (financement BAD/CEEAC/ PACEBCo). Les contrats des experts juriste et en communication n'ont pas été renouvelés en janvier 2016 et ceux des experts en environnement, suivi-évaluation et socio-économiste prendront fin le 30 juin 2016.

L'équipe de la COMIFAC

Personnel statutaire



Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif



Martin TADOUM
Secrétaire Exécutif Adjoint – Coordonnateur Technique



Etienne MASUMBUKO
Directeur Administratif et Financier

Personnel technique et d'appui



Valérie TCHUANTE TITE
Expert en Suivi-Evaluation



Chouaibou NCHOUTPOUEN
Expert chargé de la biodiversité et désertification



Michel NDJATSANA
Expert en Environnement



Médard MAVOUNGOU BAFOUKA
Spécialiste en Communication



Florantine Mapeine ONOPIANG
Experte Juriste



Mariano Luis ESONO NDEMESOGO A.
Assistant technique forêts



Peguy TONGA KETCHATANG
Expert en Politiques d'utilisation des terres



Elisabeth KOUAM AYUK
Assistante administrative



Jean Claude KENFACK
Comptable



Céline NANA
Secrétaire



Luc ESSI
Agent d'entretien



Amélie Angèle MBARGA MEMOLI
Agent d'entretien



Justin BEKONO METET
Chauffeur



Antoine NDJOCK
Chauffeur



Théophile ONDOUA
Chauffeur



Christophe TCHUADEU
Chauffeur

Personnel de l'Unité de Gestion du Programme PACEBCo en 2015



Sem NDITIFEI
Coordonnateur Régional PACEBCo ie



Jean Claude MBAINDOMAL MBAIKOUDOU
Responsable Administratif et Financier



Jean Patrice NNA
Spécialiste en acquisitions



Jérôme GUEFACK
Spécialiste en TIC



Félix YOH
Assistant au Programme



Rosette MATIO EBAH
Comptable



Marc Antoine KAYOKA
Assistant Comptable



Marie-Josée NGON MBONDO Ep. MBOGLE-TCHEKE
Secrétaire

Personnel de la Cellule régionale OFAC



Florence PALLA
Coordonnatrice projet d'appui à l'OFAC



Belmond DJOMO
Expert TI



Donald DJOSI JOMHA
Expert TI

Personnel de l'Unité de Gestion du Projet régional REDD+



Hervé MAIDOU
Coordonnateur régional



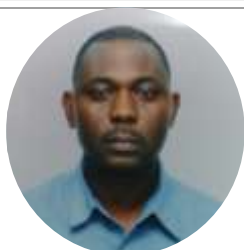
NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS
Assistante Technique chargée du Suivi-Evaluation



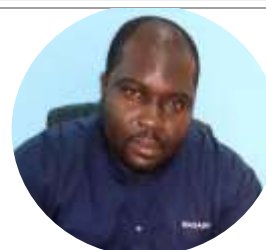
Monique NDOME DIDIBA DINDE
Spécialiste en Passation de Marchés Sr



Pierre Marie SOKOUNDJOU
Responsable Administratif et Financier



Gervais MADZOU
Assistant Technique aux négociations

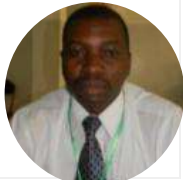











Serge Didier GOUNOU
Comptable



Clarisse Inès MBEN
Assistante de direction

Coordonnateurs Nationaux COMIFAC en 2015

<p>Coordonnateur National Burundi : Félix NGENDABANYIKWA</p> <p>Email: felixngenda@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnatrice Nationale Cameroun : Victoire EHETH ONGMOUTO</p> <p>Email: ongmouto@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnateur National Congo : Joachim KONDI</p> <p>Email: joachimkondi@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnateur National République Centrafricaine : Yves YALIBANDA</p> <p>Email : yvesyalibanda@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnateur National Gabon : Raymond NDOMBA NGOYE</p> <p>Email : ndombangoye@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnateur National Guinée Equatoriale : Agustin BECA ELA ECOVONNO</p> <p>Email : agustinbecaela@gmail.com</p>	
<p>Coordonnatrice Nationale Rwanda : Adrie MUKASHEMA</p> <p>Email : a.mukashema@utwente.nl</p>	
<p>Coordonnateur National Sao Tome et Principe : Sabino PIRES CARVALHO</p> <p>Email: spirescarvalho@yahoo.com</p>	
<p>Coordonnateur National République Démocratique du Congo : Godefroid NDAUKILA</p> <p>Email : godendaukila@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National Tchad : Barnabas Guy-vi GUILLOU FACHO</p> <p>Email : gbarnabasguyvi@yahoo.fr</p>	





Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*



COMIFAC

www.COMIFAC.org